

Formation : Le fonctionnement statutaire de l'association

Objectif : Aider les dirigeants de clubs et de Comités Départementaux à mettre à jour leurs statuts, à rédiger un règlement intérieur et à organiser une assemblée générale selon les règles statutaires.

Au programme :

- Elaborer des statuts qui permettent l'agrément « Jeunesse et Sport »,
- Rédiger un règlement intérieur qui protège votre responsabilité,
- Organiser une Assemblée Générale qui respecte les dispositions statutaires.
- Le fonctionnement des organes statutaires (Bureau et comité directeur)

Intervenants : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Comité Départemental Olympique et Sportif.

Frais d'inscription : Pris en charge par l'organisateur.

Jeudi 22 mai 2014 de 19h00 à 21h00

Maison Départementale des Sports de Moselle

Inscriptions en ligne via le lien ci-dessous avant le vendredi 16 mai

<http://moselle.franceolympique.com/art.php?id=55248>

Cordialement

Anthony SCREMIN

Agent de développement

Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle - CDOS 57-

Maison Départementale des Sports de Moselle

3, place de la Bibliothèque - 57000 Metz -

Tél: 03.87.21.91.71- Fax: 03.87.37.31.76

courriel: anthonyscremin@sport57.fr